



## **Covid-19**

### **Un été placé sous le signe de la vigilance et de la responsabilité**

Chère consoeur, Cher confrère,

La date du 10 juillet dernier signait la fin de l'état d'urgence sanitaire. Celle d'aujourd'hui rend obligatoire le port du masque « grand public » dans tous les lieux clos (décret). Cette décision du président de la République révèle l'évidence : le virus circule toujours et le nombre de clusters augmente en France et dans le monde, impliquant le retour du confinement dans certains endroits (Catalogne).

Dans le même temps, et de façon incompréhensible, la téléconsultation par téléphone n'est plus rémunérée. A l'image de la téléconsultation vidéo, cet outil a visiblement permis : au patient suspect d'être consulté à distance depuis son domicile, au médecin d'établir un premier diagnostic pour analyser la nécessité d'un déplacement du patient vers le cabinet : la fracture numérique n'est pas prête de disparaître !

La France n'est donc plus à un paradoxe près : il n'y a jamais eu autant de masques et aussi peu de personnes qui le portent.

En tant que médecin, plus que jamais continuons d'être responsables. Nous devons probablement montrer l'exemple, rester vigilants et ne pas baisser la garde même si le virus ne circule que modérément dans certains territoires. Cet été, même si c'est difficile, continuez d'adopter les bons réflexes au cabinet : maintenez les gestes barrières, la distanciation sociale et le port du masque.

Voici un exemple de document unique (obligatoire dans les cabinets médicaux) à adapter en fonction de la circulation du virus dans votre région :

➤ [Modèle de document unique à télécharger ici](#)

➤ [Consultez facilement toutes nos communications sur l'épidémie ici](#)

Continuez de nous soutenir, [suivez-nous et adhérez ICI !](#)

Je vous souhaite un bel été.

Docteur Marc Villaceque  
Président du Syndicat National des Cardiologues